Ecoles publiques du Rhône incluses dans un RPI

Au titre de l'année scolaire 2025-2026, la gratuité de l'abonnement annuel scolaire TCL est appliquée pour les élèves scolaires dans les écoles maternelles et primaires rattachées aux Regroupement pédagogiques intercommunaux (RPI) suivants :

AIGUEPERSE – SAINT IGNY DE VERS

Code	Type	Nom école / commune
0691017F	ELEM	DU BOURG (RPI) à AIGUEPERSE
0693341G	PRIM2	DU BOURG (RPI) SAINT IGNY DE VERS

CENVES – SERRIERES

Code	Type	Nom école / commune
0691015D	PRIM	DU BOURG (RPI) à CENVES
0710221E	PRIM	DU BOURG (RPI) à SERRIERES (Saône et Loire)

EMERINGES – VAUXRENARD

Code	Type	Nom école / commune
0690986X	PRIM2	LES BENONS (RPI) à EMERINGES
0690969D	ELEM	DU BOURG (RPI) à VAUXRENARD

PROPIERES – SAINT CLEMENT DE VERS

Code	Type	Nom école / commune
0691009X	PRIM2	DU BOURG (RPI) à PROPIERES
06910045	ELEM	DU BOURG (RPI) à SAINT CLEMENT DE VERS

La commune de Deux-Grosnes a été créée le 1er janvier 2019 et regroupe les anciennes communes de Trades , Saint Christophe, Monsols, Ouroux, Avenas, Saint Mamert et Saint Jacques des Arrêts.

AVENAS - OUROUX

Code	Type	Nom école / commune
0995G	ELEM	DU BOURG à AVENAS
1011Z	PRIM2	DU BOURG à OUROUX